

# La Lettre

des ÉLUS COMMUNISTES TARBAIS

n°2



## + L'abattoir doit rester un bien public !



De g à d : Marie-Pierre Vieu, Hervé Saint-Mézard et Marie-Laure Eydeli-Buffat lors du conseil municipal du 30 mai 2011

Le Conseil Municipal de Tarbes du 30 mai a décidé la suppression de l'activité de service public de l'abattoir. Les élus communistes et l'opposition ont voté contre.

Pour justifier cette privatisation, l'argumentation est financière : l'abattoir légèrement excédentaire aujourd'hui **demanderait de trop lourds investissements pour maintenir son rang et répondre aux normes européennes.** La solution avancée est de le **vendre à un partenaire privé**, Arcadie Sud-Ouest.

**Cette décision n'est pas la bonne décision.**

Contrairement à ce que dit Gérard Trémège, la question du devenir de l'abattoir de Tarbes ne peut être réduite à un débat de professionnels

de la viande. Nous sommes tous concernés par ce sujet. **L'abattoir est un moteur économique et social**, il est encore essentiel pour le maillage et le développement territorial.

La reprise par Arcadie nous inquiète.

- **Parce qu'elle ne garantit pas le code du travail** : pour acheter l'abattoir de Tarbes, le groupe n'hésite pas à se « défaire » de celui de Auch, au terme d'une convention de dix ans. Quelle garantie avons-nous sur le fait que dans quelques années, il n'agisse pas de même avec Tarbes ?

- **Parce que le commerce de la viande, malgré le principe de traçabilité obligatoire et le travail des services vétérinaires, est reconnu pour sa complexité, ses rapports de forces voire son opacité.** Le fait de

...

passer d'un contrôle public de l'abattage à un partenaire privé répondant à la seule logique du profit, marquera un recul en matière de sécurité alimentaire.

- **Parce que des incertitudes existent quant au traitement des produits issus de l'agriculture et de l'élevage local : quelle place pour l'abattage de l'élevage ovin à Tarbes** et dans le département, alors qu'Arcadie a décidé de concentrer sa production sur l'élevage porcin et bovin ? **Quelle valorisation de l'agriculture de proximité**, de la spécificité et de la qualité haut-pyrénéenne face à un groupe dont la démarche d'abattage s'apparente à un abattage à la chaîne intensif ?

### **Les élus communistes et Front de Gauche proposent une autre réponse pour l'abattoir.**

Si l'activité d'abattage participe pleinement du développement de notre département, il nous faut poser la question de l'abattoir au-delà de l'enceinte municipale. Nous sommes partisans d'examiner la possibilité de compétences et de financements croisés (Grand Tarbes, Conseil Général 65, Conseiller Régional Midi Pyrénées pour ne citer qu'eux) afin de donner un avenir à nos abattoirs. Le département de l'Allier est en train de travailler à une telle voie qui soutient l'agriculture locale. Le Président du Conseil Général des Hautes Pyrénées se dit prêt à organiser une table ronde sur le sujet ? Pourquoi le maire UMP de Tarbes fait-il la sourde oreille à cette proposition ?

**Saisissons cette opportunité ; il en va de notre intérêt général !**

Marie-Pierre Vieu

**Vous pouvez joindre les élus PCF/Front de Gauche.**  
Web : [pcf@mairie-tarbes.fr](mailto:pcf@mairie-tarbes.fr)  
☎ 05 62 44 38 38 groupe PCF  
Permanence Hôtel Brauhauban, 2<sup>e</sup> étage.



Trémège prône l'écologie mais cède les abattoirs à Arcadie, et bientôt l'eau à Véolia ou la Lyonnaise des eaux ? Arcadie fait partie du groupe basque Lur Berri (avec Spanghero, Labeyrie mais également Monsieur Bricolage, oui, oui) Chiffre d'affaire : 308 millions d'euros, 900 salariés, 1100 bovins abattus par semaine, 6 000 porcs dont 35% label rouge, 1<sup>er</sup> abattoir français d'agneaux et 1<sup>er</sup> distributeur Label rouge avec 600 000 ovins mis en marché par an. Le choix de ce partenaire par la majorité UMP ne tient pas au hasard ; au fils des ans, Gérard Trémège, en symbiose avec la politique de Sarkozy brade un à un les biens municipaux et dégage par ce biais les moyens de maintenir un affichage de façade et d'apparat ! Aujourd'hui l'abattoir, demain l'eau et l'assainissement, et cela jusqu'où ?

# + Les élus communistes & front de gauche ont aussi voté... Non à la création du CDDF

Tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.

A la demande du Maire, un **Conseil des Droits et Devoirs des Familles (CDDF)** a été créé à Tarbes, lors du dernier conseil municipal. Au sein de l'opposition, les élus communistes ont exprimé leur crainte que l'instauration d'un CDDF, constitue un outil supplémentaire visant la pénalisation des rapports sociaux.

En effet, c'est dans le cadre de la Loi LOPSSI 2 (sur les libertés publiques) imposée de force au Parlement par le groupe UMP début 2011, qu'il est prévu la création obligatoire de ce Conseil dans les villes.

Le CDDF, comment cela fonctionne t-il ?

Tout d'abord, **c'est le maire qui est le pivot de l'organisation, il peut à tout moment saisir le CDDF, pour par exemple : troubles à l'ordre public, négligence dans l'éducation de l'enfant, absentéisme scolaire ou exclusion d'un Etablissement, instabilité familiale ou sociale.**

Le maire examine alors les problèmes et propose des solutions qui seront, soit des conseils, soit des sanctions auprès des familles. Se posent plusieurs problèmes de fond : le premier est qu'**il pénalise forcément plus les personnes en grande précarité et difficulté sociale**, le deuxième est qu'**il empêche toutes possibilités pour ses personnes ou familles d'exercer**

un droit de recours, et de se défendre, face à une administration qui décidera pour elles. Comment d'ailleurs peut être garanti le secret professionnel ?

De plus **ce dispositif renforce les pouvoirs du Maire ; en lui attribuant des prérogatives qui de notre point de vue sont du ressort d'un juge et non d'un élu républicain.** Dans le même temps, nous notons l'absence criante dans ce Conseil de représentants des parents d'élèves, de CPE, de syndicats d'enseignants qui ont leur mot à dire sur les problèmes d'éducatifs et les solutions à y apporter. **Ce CDDF est une structure antidémocratique qui ne répondra pas au véritable enjeu d'une politique publique** en soutien aux familles en difficulté et qui doit être le fruit d'un large débat citoyen ouvert à tous.

**Les élus communistes ont dit leur opposition à une telle structure. La décision a tout de même été prise** que l'opposition siège dans ce conseil, au côté de différentes structures, afin d'être en mesure d'informer des décisions prises et de peser en limitant les dérives sécuritaires voulues par le gouvernement et relayé par la majorité municipale UMP.

\_\_\_\_\_ Marie-Laure Eydeli-Buffat



...suite de la page 3

## + Ils votent encore !

**OUI À L'ETUDE DE FAISABILITÉ SUR LE PLAN DE CHAUFFAGE AU BOIS.** Hervé Saint-Mézard est intervenu pour demander que cette étude inclut l'hypothèse d'un service public pour porter ce plan énergie bois. Il a argumenté sa demande en s'appuyant sur l'actualité qui justifie à elle seule la non libéralisation de ce secteur d'activité. Le maire a accepté le principe d'intégrer la piste publique parmi les possibles. Affaire à suivre.

**OUI AU PASSAGE DE L'ÉCOLE DES ARTS À UN ÉTABLISSEMENT PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (EPCI).** Marie-Laure Eydeli-Buffat a notamment demandé des garanties sur le transfert des personnels et le statut des professeurs. Le maire s'y est engagé. Là encore dossier à suivre de près.

**OUI MAIS, À LA SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ATTRIBUÉE AU TGB.** 50 000 euros c'est beaucoup, et surtout cette somme est attribuée sans aucuns contrôles sur son utilisation a fait remarquer Marie-Pierre Vieu, qui a rappelé qu'il serait important que l'attribution de cet argent public soit conditionnée par exemple à la politique du club en matière de centre de formation et de citoyenneté.

## + ...Et encore

**CONTRE LA VIE CHÈRE.** Pour taxer les profits et augmenter les salaires. Ainsi on rétablit un véritable partage social. Face à la politique d'austérité menée par Sarkozy, le Front de Gauche s'engage contre la hausse des prix, les choix de spéculation en matière de Gaz, électricité, transports ou logement. **Venez signer la pétition !**

**CONTRE LA LOI BACHELOT,** la casse de l'hôpital public et pour le maintien des hôpitaux de proximité de Tarbes, Lourdes, Lannemezan et Bagnères-de-Bigorre. Aujourd'hui au mépris de tout débat démocratique, le directeur régional de l'ARS avec l'appui de certains élus locaux, dont Gérard Trémège, est en train de décider de restructurations départementales répondant à une seule logique : moins d'argent pour le public donc moins de lits, de personnels, de soins et le transfert des secteurs « juteux » au privé... A l'arrivée c'est le principe d'égal accès aux soins qui est remis en cause. **Cette logique, refusons-là !**

**POUR SAUVER LA PALOMBE BLEUE.** Ce train qui circule quotidiennement entre Hendaye-Tarbes et Paris, est-il menacé ? Sous prétexte de travaux de nuits pour la construction de la ligne LGV, Réseau Ferré de France (RFF) décide de détourner son régime de circulation via Toulouse et Limoges, de décembre 2011 à 2017 ! Cela signifie 130 jours de circulation de moins, pour les tranches Hendaye-Tarbes/Paris. **On peut craindre à terme la disparition de cette Palombe qui fait partie intégrante du maillage territorial et une nouvelle mise à mal du service public sur le site SNCF de Tarbes.**